

VERBATIM – RENCONTRE DE PROXIMITÉ – MÉRY-SUR-OISE

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous. Bienvenue à cette rencontre de proximité à Méry-sur-Oise, c'est la deuxième de ce débat public sur l'eau potable en Île-de-France. Je suis Agnese BERTELLO, je suis membre de la Commission particulière du débat public qui organise ce débat et je serai ce soir l'animatrice de cette session de travail que nous avons ensemble et qui va durer deux heures à peu près. Avant de présenter le déroulé de la soirée, je voudrais donner la parole tout de suite au maire, M. Édouard EON.

M. Pierre-Édouard EON, Maire de Méry-sur-Oise

Pierre-Édouard EON, cela commence mal. Alors, Madame la Présidente par intérim ce soir de la Commission particulière du débat public, Mme Nathalie DURAND, Monsieur le Premier Vice-Président du SEDIF, mon cher collègue Luc STREHAIANO qui est par là-bas, mesdames et messieurs, effectivement maire de Méry-sur-Oise et vice-président du Syndicat des eaux d'Île-de-France, j'ai le plaisir de vous accueillir à Méry-sur-Oise ce soir au nom d'André SANTINI, notre président, pour cette deuxième réunion de proximité organisée dans le cadre du débat public sur l'eau potable en Île-de-France. Ce débat public a été décidé à l'occasion d'un projet majeur du SEDIF, celui du déploiement sur ses trois usines de production d'eau potable – celle de Méry-sur-Oise bien sûr, mais également celle de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne – d'une nouvelle technologie membranaire haute performance dite « d'osmose inverse basse pression » représentant un investissement total de 870 millions d'euros. Je laisserais naturellement aux représentants du SEDIF le soin de vous présenter dans le détail le projet et je reviendrais seulement dans ce très court propos introductif sur les principes qui ont guidé notre décision de proposer ce projet d'investissement.

Ce projet s'inscrit dans la feuille de route stratégique du SEDIF, celle d'une eau plus pure, sans calcaire et sans chlore pour nos 4 millions d'usagers. Plus pure, car notre mission de service public est d'abord bien sûr de proposer toujours l'eau la plus irréprochable possible du point de vue sanitaire, aujourd'hui et aussi demain. Sans calcaire et sans chlore, car ce sont les deux critères les plus cités par les consommateurs de l'eau du SEDIF lorsque nous réalisons nos enquêtes qualitatives chaque année. Naturellement, je le disais, la priorité pour le SEDIF reste la qualité sanitaire de l'eau potable, ce qui nous conduit à appliquer en toute occasion le principe de précaution et donc à déployer le meilleur de la technologie disponible pour éliminer de l'eau tous les éléments potentiellement nuisibles à la santé ; ce qui nous conduit aussi bien sûr à veiller à la stricte conformité de notre eau potable à toutes les réglementations sanitaires en vigueur – vous savez que l'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé de France avec plus de 400 000 analyses par an – et qui nous conduit surtout à anticiper sur le durcissement à venir de ces réglementations tant en France qu'en Europe. Cela nous conduit enfin à préserver à tout prix la confiance des usagers dans l'eau potable, y compris pour les biberons des nourrissons, pour ne pas les détourner de l'eau du robinet ; car que se passerait-il si cette confiance était véritablement mise en doute, si l'eau potable demain n'était plus que de l'eau en bouteille alors que nous sommes confrontés, vous le savez bien, à des problématiques croissantes de rareté de la ressource, comme en témoigne la polémique de ces jours derniers sur le prélèvement par Danone dans la source Volvic par exemple, à des problématiques de préservation de l'environnement qui posent le problème des déchets plastiques et des transports coûteux pour l'environnement, à des problématiques de pouvoir d'achat ? Ayons bien en tête que le prix du litre le moins cher vendu en bouteille aujourd'hui reste 200 fois plus cher que le prix du litre vendu au robinet par le SEDIF.

Partant de ces différents postulats, le projet des membranes haute performance dont nous allons parler aujourd'hui est apparu, après de nombreuses études comparatives par les ingénieurs du SEDIF, comme la meilleure technologie, c'est-à-dire celle qui assure la qualité sanitaire optimale de l'eau potable y compris pour satisfaire aux réglementations à venir ; celle qui permet aussi d'envisager la suppression totale du chlore du fait de l'élimination de toutes les bactéries par les membranes ; celle qui permet d'éliminer l'essentiel du calcaire – pas la totalité parce qu'il faut toutefois en conserver un peu, l'eau potable ne devant pas être déminéralisée – pour offrir une eau moins dure, pour permettre des économies d'énergie et de détergent, pour assurer une plus grande longévité des appareils ménagers. Au-delà d'être la meilleure technologie, c'est aussi une technologie sûre

débat public organisé par

et  prouv e puisque la technologie membranaire de premi re g n ration, celle dite de « nanofiltration », est une technologie exploit e sans incident sur l'usine de M ry-sur-Oise depuis bient t 25 ans (1999) et ce fut une premi re mondiale   l' poque. La nanofiltration permet depuis la production de l'eau potable de la meilleure qualit  sanitaire et gustative possible ; une qualit  reconnue par exemple par nos voisins de l'agglom ration de Cergy-Pontoise qui, bien que non-membres du SEDIF, ont souhait  s'approvisionner   M ry pour leur eau potable. Comme d cideurs du SEDIF, parce que nous sommes inform s, nous ne pouvons pas ignorer qu'il subsiste des risques sanitaires du fait de la pr sence de micropolluants, de r siduals m dicamenteux, de microplastiques, de perturbateurs endocriniens dans l'eau ; certains sont parfaitement connus et ma tris s, d'autres ne sont pas encore analys s ou  valu s comme par exemple ce que l'on appelle « les effets cocktails » sur la sant  li s   la pr sence simultan e de plusieurs polluants dans l'eau potable. Nous ne pouvons pas ignorer non plus que 97 % des eaux trait es par le SEDIF sont des eaux de surface, celles de la Seine, celles de la Marne, celles de l'Oise, particuli rement expos es au risque de pollution – il para t que l'Oise est la rivi re la plus pollu e de France – et sur lesquelles le principe du pollueur-payeur cher   Corinne LEPAGE, ici pr sente et que l'on remercie de sa pr sence, ne s'applique pas. C'est donc au SEDIF d'assurer la d pollution des eaux qu'il pr serve dans les rivi res et accessoirement aux usagers d'en payer le co t. Enfin, nous ne pouvons pas ignorer qu'il existe aujourd'hui des technologies plus performantes que celles que nous avons d j  mises en  uvre qui permettent d' liminer davantage les facteurs de risque pour la sant . D s lors, pour assurer pleinement notre mission de service public, notre responsabilit  de d cideurs politiques, nous semble-t-il, est de mettre en  uvre ces technologies les plus s res   co t ma tris  et neutre pour l'usager.

Je terminerais l -dessus, les  valuations  conomiques qui ont  t  r alis es montrent que pour un foyer moyen du SEDIF qui consomme environ 10 m³ d'eau par mois, le surco t   payer pour la nouvelle technologie que nous mettrons en  uvre, surco t qui comprendra le financement de l'investissement, sa maintenance et la consommation  lectrique suppl mentaire li e   la technologie, ce surco t repr sentera au maximum 48 euros par an, mais le gain  conomique net estim  pour ce m me foyer moyen – gain en  nergie, en  lectricit , en d tergent, gain sur l'entretien et le remplacement des appareils m nagers – est lui  valu    94 euros par an. Voil , j'en ai termin  avec ce propos liminaire. Madame me fait signe qu'il est temps que je me taise, de toute fa on. Je vous souhaite donc une excellente r union de travail, productive je l'esp re, et je passe la parole donc   Mme DURAND de la Commission du service public.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

D'abord, je vais vous pr senter le d roul  de la soir e. Nous avons d'abord la pr sentation de la CNDP, de la CPDP et des objectifs du d bat public, pr sentation qui sera faite par Nathalie DURAND qui est membre de la Commission particuli re, garante de la CNDP et d l gu e r gionale  le-de-France CNDP. Apr s, il y aura la pr sentation du projet par le SEDIF et une premi re restitution des premi res rencontres du d bat public « Eau potable en  le-de-France ». Nous avons d j  fait une autre rencontre de proximit    Choisy-le-Roi, nous avons aussi fait deux ateliers avec des experts et diff rentes personnes qui travaillent dans le domaine de l'eau potable. Donc, nous allons vous restituer les r sultats les plus int ressants, les points essentiels. Apr s, c'est le premier temps fort, c'est un temps pour partager les informations qui concernent le projet et les enjeux du projet. Cette premi re partie se termine par une session de questions-r ponses qui va durer 40 minutes et l  on aura la possibilit , effectivement, d' changer, de poser des questions qui concernent le projet et d'avoir des r ponses.  videmment, si nous n'avons pas le temps de r pondre   toutes les questions que vous avez, vous aurez quand m me la possibilit  de les poser   travers la plateforme participative et aussi   travers les Post-its que vous avez sur les tables ; on va tous les recueillir et ensuite on demandera  videmment au ma tre d'ouvrage de r pondre   vos questions. Le deuxi me temps fort de la r union de ce soir concerne le travail en sous-groupes. Cela implique que vous deveniez protagonistes, c'est un temps pour  changer entre vous, entre citoyens, avec les facilitateurs et   l'aide d'un canevas qui va vous aider   structurer la r flexion et l' change entre vous. Cette deuxi me partie va se terminer par le partage en pl ni re des r sultats de vos  changes. Nous vous demanderons de choisir un rapporteur ou une rapporteuse qui puisse effectivement partager, avec le reste des citoyens, ce qui est revenu de vos  changes.

Je donne tout de suite la parole   Nathalie DURAND pour la pr sentation de la CNDP.

Mme Nathalie DURAND, Commission particulière du débat public

Bonjour à tous et à toutes. Merci tout d'abord pour votre participation. Comme cela a été indiqué, je suis ravie de présider par intérim cette soirée ce soir puisque notre présidente Paola OROZCO-SOUËL est tout simplement souffrante, donc elle vous prie de l'excuser. Je vais vous présenter en quelques mots la Commission nationale du débat public (CNDP). La CNDP est une autorité administrative indépendante, elle a été créée en 1995 et est devenue une autorité indépendante en 2002. Autorité parce qu'elle est habilitée à prendre des décisions en son propre nom. Indépendante parce qu'elle est indépendante vis-à-vis du porteur de projet et vis-à-vis également des pouvoirs politiques. Ce débat a été décidé par la Commission nationale du débat public tout simplement parce qu'il a de forts enjeux environnementaux et socioéconomiques. Par conséquent, ce débat se tient du 20 avril au 20 juillet. À l'issue de ce débat, il y aura un compte-rendu et un bilan qui seront rédigés par la commission dans les deux mois et ensuite le porteur de projet (SEDIF) aura trois mois pour tirer les enseignements de cette concertation et indiquer les suites qu'il en donnera.

Au sein de la CNDP, nous avons 6 principes que vous voyez notés ici :

- L'indépendance : je vous le disais, indépendance vis-à-vis du porteur de projet, mais aussi vis-à-vis des pouvoirs politiques ;
- La transparence : la transparence, bien sûr, par rapport à la commission, mais nous l'exigeons aussi de la part du porteur de projet ;
- La neutralité : nous n'intervenons pas sur le fond du projet, donc nous sommes neutres par rapport au projet ;
- L'argumentation : c'est une argumentation qualitative sur les contributions et non quantitative ;
- L'égalité de traitement : quel que soit le statut des personnes, chacun a le même poids dans le débat public ;
- L'inclusion : nous allons à la rencontre des publics.

Le week-end dernier, nous étions à Sceaux ; le week-end d'avant, à Issy-les-Moulineaux ; avant, nous avons fait d'autres débats mobiles et puis bien sûr en viendront d'autres.

L'équipe du débat public avec notre présidente que vous pouvez voir au milieu et ensuite l'ensemble des membres dont François GUGUEN juste au fond, Agnese BERTELLO et moi-même. Sinon, l'ensemble de l'équipe était en photo.

Les objectifs du débat public :

- Questionner l'opportunité de ce projet au regard de ses objectifs qui ont été indiqués précédemment : réduire les micropolluants, réduire le chlore et réduire le calcaire.
- Questionner la proportionnalité de ce projet au regard des enjeux climatiques, des enjeux socioéconomiques, des enjeux sanitaires, des enjeux règlementaires, mais aussi des enjeux d'interconnexion.
- Identifier les alternatives.
- Produire des recommandations, on l'espère, qui seront pérennes et opérationnelles.

Merci à tous et à toutes et je vous souhaite un excellent débat public.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci, Nathalie. Passons à la présentation du projet par le SEDIF. Adrien RICHET et Yannick PETILLON, vous avez une vingtaine de minutes pour présenter l'essentiel du projet. D'abord, il y a une vidéo qui va démarrer tout de suite.

Diffusion d'une vidéo

Maintenant, nous passons la parole à Adrien RICHET et Yannick PETILLON ; c'est toi qui commences, chargé d'étude au SEDIF.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Merci à tous d'être venu pour cet échange et cette soirée où l'on va aborder le thème de l'amélioration de la qualité de l'eau potable en Île-de-France et en particulier sur le périmètre du SEDIF. Le périmètre du SEDIF est une partie de l'Île-de-France, ce sont 133 communes (les communes en bleu sur la carte à gauche de l'écran). Pourquoi ce projet en particulier nécessite un débat public ? C'est parce qu'il va d'abord concerner les trois usines : l'usine de Méry-sur-Oise qui est la commune où l'on se trouve et les usines de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne. Cela va permettre d'uniformiser la qualité de l'eau et de servir une eau d'excellente qualité sanitaire sur l'ensemble du périmètre du SEDIF et pour tous les usagers du SEDIF.

Les travaux vont avoir différents teneurs selon les usines. Pour l'usine de Méry-sur-Oise, mon collègue reviendra plus en détail sur le procédé actuel sur l'usine, mais elle a déjà une partie de l'eau qui est traitée par nanofiltration, donc par membrane, ce qui fait que les travaux vont être moindres sur cette usine ; c'est l'avantage d'avoir une technologie qui peut être interchangeable, qui peut être renouvelée et évoluer dans le temps. Ce sera uniquement un remplacement des membranes en place actuellement et il n'y aura pas de travaux d'électricité, d'apport et de raccordement électrique. Pour les usines de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne qui ont des filières plus classiques – complètes, mais classiques – ce sera l'ajout d'une étape membranaire. Donc, les travaux seront plus lourds avec la création de bâtiments membranaires et également des travaux de raccordement électrique. C'est pour cela que nous avons cosaisi la CNDP en septembre dernier et nous l'avons cosaisi avec RTE qui fera les travaux de raccordement électrique des usines. Il y a un double objectif pour ce raccordement :

- Amener l'énergie suffisante et la puissance suffisante pour la nouvelle unité membranaire.
- Fiabiliser les alimentations électriques des usines qui sont un point vulnérable actuellement que nous souhaitons consolider fortement avec ces travaux.

Donc, nous avons saisi la commission puisque le projet a un montant qui dépasse les 600 millions d'euros (le seuil de saisine de la CNDP) avec un montant estimé de 870 millions d'euros.

Alors, pourquoi voulons-nous faire un projet d'amélioration de la qualité de l'eau ? La chose prépondérante, primordiale, c'est d'améliorer la qualité sanitaire de l'eau que l'on distribue. Actuellement, nous distribuons une eau qui est inférieure au seuil sanitaire et aux valeurs définies par l'ANSES, mais qui dépasse, comme beaucoup d'eaux en France, les limites de qualité fixées par la réglementation et par le nouvel arrêté de fin d'année 2022. Donc, on l'a précisé sur un paramètre en particulier qui va servir d'exemple, c'est le métabolite du chlorothalonil. Nous sommes dans un cas de figure où nous sommes dans l'encadré rouge, la note concentration pour ce métabolite de chlorothalonil. Le métabolite du chlorothalonil est un sous-produit de pesticide, c'est une molécule qui était utilisée comme fongicide sur les champs et elle va se dégrader ensuite dans l'environnement et se transformer en métabolite. On dépasse la limite de qualité fixée à 0,1 microgramme par litre ; pour les deux usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne, on est à environ 0,5 microgramme par litre et il y a une valeur sanitaire qui est de 3 microgrammes par litre. Donc, nous sommes dans cette fourchette dans l'encadré rouge ; nous dépassons la limite réglementaire, mais nous sommes sous la limite sanitaire. C'est un peu compliqué, j'espère avoir été clair.

Nous avons prévenu l'ARS dès que nous avons été au courant de ce dépassement et, dans ce cas de figure, l'ARS devra nous demander une dérogation et nous aurons 6 ans pour faire des travaux sur nos usines et améliorer le traitement et la qualité de l'eau. Ce n'est pas une situation qui pourrait rester pérenne de dépasser une limite de qualité. Si jamais la situation se dégradait trop, il y aurait des restrictions d'eau imposées sur l'eau distribuée par le SEDIF ou d'autres traiteurs d'eau ; ce n'est pas un problème unique au SEDIF, c'est un problème sur un tiers des ressources en France.

Il y a également l'introduction de nouveaux paramètres dans le nouvel arrêté, en particulier les perfluorés qui concernent, malheureusement, en particulier l'Oise puisqu'il y a une usine à 30 kilomètres en amont de l'usine de Méry-sur-Oise qui produit et utilise des perfluorés. Ce sont toutes les molécules qui vont servir à faire des imperméabilisants que l'on met dans les barquettes alimentaires, etc., et qui se retrouvent ensuite dans l'eau et qui s'appellent les polluants éternels qui ont une dégradation très longue de plusieurs décennies. Donc, ils vont rester dans l'environnement pendant des décennies, pendant 30 ou 50 ans, et on ne va pas pouvoir s'en débarrasser malheureusement. Donc, ce sont de nouveaux paramètres. Actuellement, nous sommes conformes à la limite européenne qui est de 100 nanogrammes par litre. Nous avons environ entre 20 et 30 nanogrammes par

litre sur l'eau distribuée par nos usines et il y a des pays qui veulent déjà abaisser ce seuil de 100 nanogrammes par litre ; des pays comme le Danemark qui voudrait même l'abaisser à 4 nanogrammes par litre.

Ensuite, pourquoi voulons-nous agir en curatif ? À l'instar d'autres traiteurs d'eau, il y a une problématique de persistance des pesticides interdits. La nanofiltration sur l'usine de Méry-sur-Oise a été faite à la base pour traiter l'atrazine, un pesticide interdit en 2003 que l'on retrouve encore dans nos ressources dans l'Oise, qui est moins présent en concentration, mais qui est toujours là plus de 20 ans après son interdiction d'utilisation. Enfin, il y a une incertitude sur le mélange de ces molécules ; même si nous sommes sous les seuils, il y a tellement de molécules différentes dans l'eau produite et dans les ressources qu'il y a cet effet cocktail où il y a un manque de connaissances scientifiques qui fait que, même en petite quantité, ce mélange d'eau pourrait avoir des impacts sur la santé. Tous ces éléments nous font, en tant que traiteur d'eau, appliquer le principe de précaution et de prévention ; de prévention sur les molécules dont on sait déjà qu'elles ont un impact négatif sur la santé comme les perfluorés et de précaution sur les effets méconnus comme les effets cocktails.

C'est une problématique qui est énormément relayée dans la presse actuellement, donc c'est vraiment un sujet d'inquiétude croissant pour les usagers avec les problématiques sur le chlorothalonil qui est l'exemple que j'ai utilisé, sur les perfluorés, les PFAS ou polluants éternels et également sur le S-métolachlore, donc des sujets de pesticides et de polluants des eaux que l'on retrouve maintenant régulièrement dans la presse. On ne souhaite pas que les gens perdent confiance dans l'eau du robinet, donc on veut réagir et améliorer la qualité ainsi que maintenir une confiance élevée des usagers dans la qualité de l'eau.

Il y a deux approches qui, pour nous, ne s'opposent absolument pas et qui sont complémentaires : la préservation et le traitement. Nous avons trois usines principales qui sont sur les trois fleuves ou rivières d'Île-de-France (la Seine, la Marne, l'Oise) qui sont des ressources, malheureusement, malades et dégradées en termes de présence de micropolluants. Malheureusement, nous n'avons que 3 % de captages souterrains sur lesquels nous pouvons agir vraiment concrètement et avoir un impact relativement rapide et positif. Le SEDIF agit sur les 3 % de sa ressource souterraine, c'est la nappe des calcaires de Champigny au sud de Paris sur l'usine d'Arvigny. Il y a l'usine d'Arvigny et l'usine du SEDIF et donc nous agissons sur le champ captant de cette usine. Nous participons à un programme qui s'appelle « Terre et Eau 2025 » ; c'est sur 31 000 hectares de surface agricole utile que ce programme s'applique. Donc, sur 97 % de nos ressources, par contre, nous sommes plus démunis sur des actions concrètement efficaces et à court terme. On peut citer les plans Ecophyto qui sont portés par le gouvernement et pour lesquels il y a environ 1 milliard de dépensés tous les deux ans et sur lesquels il y a des résultats malheureusement très peu performants, où il n'y a pas beaucoup de résultats alors que ce sont des projets d'ampleur menés par l'État. Sans abandonner du tout la prévention, notre objectif est également de compléter avec un recours au traitement curatif. C'est quelque chose que font les autres traiteurs d'eau sur leurs usines, ils ajoutent également des traitements à l'image d'Eau de Paris qui a rajouté un traitement au charbon actif sur son usine d'Orly 2 pour compléter son dispositif en parallèle de la préservation. Nous avons une approche relativement similaire et donc notre objectif est d'assurer une distribution de l'eau irréprochable et maintenir la confiance des usagers dans l'eau du robinet. À ne pas opposer la préservation qui se fait sur un temps long, sur plusieurs décennies, avec la mise en place d'un curatif qui va se faire sur un temps beaucoup plus rapide.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Bonjour à tous, Adrien RICHEL. Je vais venir un petit peu plus sur le sujet de l'usine de Méry-sur-Oise, vu que nous sommes à Méry-sur-Oise. C'est peut-être un peu compliqué, mais on va expliquer un peu cela. Ce qu'il faut comprendre, c'est que sur l'usine de Méry-sur-Oise on a en fait deux usines en parallèle qui sont indépendantes les unes des autres. On a l'usine de génération antérieure qui est exactement comparable à ce que l'on a sur Choisy et Neuilly. Donc, ce sont quand même des usines très complexes puisque l'on pompe directement dans l'Oise et, en bout de chaîne, on a le robinet du consommateur. On a vraiment les traitements, on a de la décantation, de la filtration sur sable, des charbons actifs, de l'ozone, des UV et de la chloration. Il y a plus de 20 ans maintenant, le SEDIF a mis en place une nouvelle installation parce qu'il y avait des problèmes de matière organique et déjà de micropolluant que la filière conventionnelle n'arrivait pas à traiter. Donc, c'est une filière qui est un petit peu différente, il y a des sortes de prétraitements et le cœur du système est des membranes de nanofiltration qui vont permettre d'enlever plus de micropolluants que les filières conventionnelles. Les retours que l'on a... C'est vraiment un exemple, il faut toujours le prendre comme un exemple, le métabolite du chlorothalonil, aujourd'hui ce métabolite n'est pas arrêté sur la filière conventionnelle ; en revanche, il est arrêté sur la nanofiltration. Le

système permet aussi aujourd'hui d'avoir un abaissement de la dureté de l'eau. Donc, on enlève du calcaire et on a une eau qui aujourd'hui est un peu plus douce sur Méry que sur les autres usines.

Aujourd'hui, sur Méry, de toute façon il faut remplacer les membranes actuelles. Je vous montrerai à la fin une membrane et je vous expliquerai un petit peu ; on en a amené une de Méry-sur-Oise, vu que l'on n'est pas loin. En fait, les membranes ont une certaine durée de vie et là on atteint la fin de la durée de vie de ces membranes. En plus, c'est le même modèle que l'on met depuis 25 ans. Aujourd'hui, les fournisseurs ne font plus ce modèle et c'est logique ; plus on avance, plus ils proposent des membranes qui vont être plus performantes, c'est-à-dire qui vont aller plus loin pour arrêter les particules que l'on ne veut pas et en même temps sans consommer beaucoup plus d'énergie. Donc, aujourd'hui on a des membranes qui sont plus performantes. Sur Méry et à la différence des autres usines de Choisy et Neuilly, nous avons déjà un bâtiment membranaire et donc nous allons réutiliser ce bâtiment et changer les membranes de Méry-sur-Oise pour mettre des membranes plus performantes. C'est une opération qui est relativement classique pour le SEDIF où il n'y aura pas de nuisance particulière vis-à-vis des riverains de l'usine. Ce sont de très grosses installations, donc nous avons en permanence des travaux sur ces usines. Là, il n'y a pas de particularité significative sur les travaux qui auront lieu à Méry. La durée de chantier est de 1 ou 2 ans à compter de fin 2025, donc cela va venir assez vite. Aujourd'hui, les membranes sont plutôt en fin de durée de vie. La durée de vie d'une membrane, je ne l'ai pas dit, c'est entre 7 et 8 ans.

Cette photo est intéressante. Pour ceux qui auront l'occasion, il y a des visites de l'usine. Là, on voit ce que l'on appelle le « hall membranaire ». Ici, vous avez des tubes où sont installées les membranes. On l'a déjà dit, là on va changer les membranes qui ont donc aujourd'hui...alors, pas 25 ans, mais dont le modèle a 25 ans, pour mettre des membranes qui sont plus performantes, qui vont permettre d'aller encore plus loin pour les micropolluants, d'abaisser la dureté autour de 10 degrés français et l'objectif est aussi d'avoir une eau qui soit la même pour tous les consommateurs du SEDIF, donc aussi aller vers une eau sans chlore grâce à l'abattement de toute la matière organique ; il n'y a plus de nourriture pour les bactéries, donc on peut passer à l'eau sans chlore. Nous avons aujourd'hui 25 ans de retour d'expérience sur les technologies membranaires. Nous le redisons, l'objectif est bien d'améliorer le goût et la qualité et de redonner confiance en l'eau du robinet.

Je vais aller très vite sur le calendrier. Il y a eu de nombreuses années d'étude de faisabilité et aussi d'étude pour essayer d'avoir l'impact financier de ces technologies et le choix aussi de ces technologies. Là, nous sommes à l'étape actuelle du débat public. Ensuite, il y aura des étapes de conception, une étape intéressante avec les autorisations administratives, c'est-à-dire que dès que vous changez une filière il va y avoir une autorisation de filière, donc les services de l'État vont valider cette filière et ils vont aussi valider tous les rejets à l'environnement potentiels qui vont être faits, c'est-à-dire avec des règles qui vont contraindre sur les rejets. Donc, pour Méry-sur-Oise, on arrivera assez vite aux travaux. En revanche, sur Choisy et Neuilly, il y aura encore des études, ce sont des travaux plus complexes avec des bâtiments à construire, etc., donc avec une mise en service prévue en 2032. Donc, en 2032 et dans les années suivantes, on aura une qualité de l'eau qui sera la même sur tout le territoire.

Là, je reviens un petit peu sur le coût global et l'impact sur la facture d'eau pour tous les usagers du SEDIF demain ; pas seulement pour ceux de Méry-sur-Oise, mais pour tout le monde. Aujourd'hui, c'est le prix payé au mètre cube, la part eau potable est de 1,5 euro, donc elle augmentera... Il me reste 3 minutes, ça marche. Elle augmentera de 30 centimes. On l'a déjà dit, cela représente pour un foyer 3 à 4 euros par mois en plus et avec des économies qui sont évaluées entre 6 et 10. Pourquoi entre 6 et 10 ? Parce qu'il y a de multiples foyers qui n'ont pas les mêmes installations, qui n'utilisent pas les mêmes produits, donc c'est une fourchette. Ce que l'on peut dire, c'est que l'on compensera par les économies chez les abonnés l'impact de la facture d'eau.

Très rapidement, on nous l'avait demandé lors de la réunion sur Choisy, cela va soutenir l'emploi avec ce projet de 2 000 équivalents temps plein pendant 8 ans. 65 % des dépenses qui vont être faites seront des dépenses locales. Je profite des quelques instants restants pour vous montrer les membranes qui sont aujourd'hui installées sur Méry-sur-Oise. En fait, c'est très simple. Là, elles sont coupées pour que l'on voie ce qu'il y a à l'intérieur. En gros, les pompes – c'est cela qui consomme de l'énergie – vont pousser à travers ces membranes puisqu'en fait ce sont des membranes pliées sur elles-mêmes et, au cours du cheminement, l'eau va traverser la membrane et rentrer dans un petit espace et petit à petit, aussi en spirale, être accompagnée jusqu'au centre. Donc, là vous alimentez et vous poussez votre eau et à la sortie du tube, ici, vous allez récupérer le perméat, donc ce qui a traversé la membrane et sur le reste vous allez récupérer le concentrat qui va lui continuer, de membrane en membrane, à être filtré.

[intervention inaudible]

Pardon, c'est vrai, je suis d'accord, je vais le... C'est que c'est très lourd en fait ! Là, on voit bien les spirales, mais vous pourrez la prendre quand vous voulez.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. Je vais demander à François GUGUEN qui s'approche de nous présenter synthétiquement les retours sur les premières rencontres du débat.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, bonsoir à tous. Effectivement, Agnese vous l'a dit tout à l'heure, nous avons organisé deux ateliers ; le premier était consacré aux aspects environnement et santé du projet du SEDIF et le deuxième aux aspects socioéconomiques. Il y a également eu une rencontre qui était la jumelle de celle-ci, il y a quelques jours, à Choisy-le-Roi.

Pourquoi ces ateliers ? Pour identifier le contexte, les enjeux, les questions et les points de vigilance qui sont posés par le projet. Nous allons passer tout de suite à la restitution de l'atelier de travail Environnement/Santé. Parmi les principaux enjeux identifiés, vous les voyez sur le slide derrière moi :

- La nécessité de privilégier la prévention de la pollution de la ressource et, ainsi, sa capacité à une dépollution naturelle.
- La question des prélèvements supplémentaires dans un contexte de ressource en forte tension a également été évoquée au cours de cet atelier.
- Une technologie membranaire efficace, mais énergivore ; un constat, donc. L'importance de tendre vers des solutions plus sobres à terme a été également évoquée.
- La part des différentes sources d'exposition aux pesticides. L'eau ne représente que 5 % de l'exposition de la population aux pesticides alors que l'air en représente 15 % et l'alimentation 80 %.

D'autres questions également :

- La nature précise des concentrats.
- L'impact d'une augmentation probable des coûts de l'énergie sur le prix de l'eau.

En ce qui concerne la rencontre de proximité de Choisy-le-Roi le 9 mai dernier :

- Nous avons parlé d'inquiétudes quant aux nuisances du chantier.
- Des interrogations également sur les bénéfices pour l'utilisateur et sur l'impact environnemental du projet.
- Des questions sur la capacité à sécuriser l'approvisionnement des membranes.

Le travail en sous-groupes a permis d'exprimer les opinions des participants sur certains sujets :

- Un fort souhait d'implication dans le projet des personnes qui étaient là et qui ont travaillé aux tables, comme vous allez le faire ce soir.
- Craintes, attentes et suggestions par rapport :
 - o À l'augmentation prévue du prix de l'eau dans le projet du SEDIF ;
 - o Aux travaux de l'usine et de RTE, notamment quant aux conséquences sur la voirie et la circulation.

On termine par l'atelier de travail socioéconomique. Parmi les enjeux identifiés :

- Une hausse de prix importante face à des gains pour les usagers à confirmer et qui pourraient être inégalement répartis entre les différentes populations.
- Des risques de dérives sur le prix de l'eau : les intérêts des emprunts ont été évoqués, les coûts de l'énergie qui reviennent régulièrement, les impacts du changement climatique et ceux du plan Eau.

- Un objectif louable de réduire la consommation de l'eau en bouteille a été remarqué par les tables, et une augmentation du prix qui pourrait contribuer à renforcer la confiance dans l'eau du robinet.
- Quelles conséquences, y compris financières, peut avoir le fait de privilégier le traitement curatif au préventif ?
- Quels impacts une diminution de la consommation d'eau (objectifs de sobriété) peut-elle avoir sur les coûts de production ?
- Peut-il y avoir un risque de désinvestissement des autres postes (prévention, maintenance des réseaux...) ?
- Des interrogations sur les effets sur l'interconnexion/dispositifs de secours du fait d'eaux de différentes qualités.
- Quelle faisabilité réglementaire pour une eau sans chlore (Vigipirate...) ?

Voilà pour ces quelques éléments. Ce sont des faits saillants, le but ici n'est pas d'être exhaustif ; un compte-rendu totalement exhaustif sera fait notamment dans le rapport qui sera rendu par la commission à l'issue de ce débat public. Merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci, François. On passe à la session de questions-réponses. Nous avons 40 minutes qui seront dédiées à cette session. On va afficher sur l'écran les questions que vous allez poser pour y répondre. Nous avons aussi fixé un temps précis pour les questions et pour les réponses : 1 minute et 30 secondes pour la question et 2 minutes pour répondre. On le fait justement pour faire circuler au maximum la parole et donner la possibilité à tout le monde de prendre la parole, de s'exprimer, de poser les questions. On va rappeler quelques règles, avant de passer à la session de questions-réponses ; ce sont les règles du jeu. On vient de parler des principes de la CNDP (inclusion, etc.), donc ces principes se traduisent aussi en règles :

- Par exemple, la bienveillance, l'écoute et l'accueil respectueux entre toutes les personnes présentes, à la tribune comme en salle.
- Des propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous. Donc, on vous invite à veiller à avoir un langage simple et non technique.
- La concision et le respect des temps de parole évidemment pour permettre à tout le monde de s'exprimer. Nous allons donner une priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés, à ceux et celles qui n'ont pas l'habitude de le faire et qui sont arrivés ce soir, dans cette salle, pour la première fois et qui désirent effectivement poser des questions et comprendre pleinement tous les enjeux du projet.

Nous avons 40 minutes, il est maintenant 19 h 25, donc jusqu'à 20 h 05 on pourra effectivement échanger et poser des questions. Je vous rappelle aussi que, s'il y a des questions auxquelles nous n'arrivons pas à répondre, il y a le QR Code que vous pouvez flasher pour poser les questions directement sur la plateforme participative ; on va l'afficher sur l'écran plus tard, peut-être. Vous pouvez aussi les écrire sur les Post-its qui sont sur la table ; nous allons recueillir tous les Post-its, donc nous passerons toutes les questions au SEDIF pour répondre. On y va, on commence.

Mme Anne FLIPO

Bonsoir. C'est la première fois que j'assiste à un débat comme cela et je suis très étonnée, c'est un problème de méthode, je ne comprends pas. Vous dites que c'est un débat inclusif et on a une présentation du projet, mais personne n'a été invité à présenter une alternative ou son opposition. Je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas à égalité. Normalement, dans un débat, il y a les partisans et les adversaires d'un projet et je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas le cas.

Mme Nathalie DURAND, Commission particulière du débat public

Effectivement, là nous sommes au début de la séance et il va y avoir justement ce temps qui est prévu à la fois aux tables qui sera de 45 minutes et puis maintenant bien évidemment l'échange avec la salle, mais tout à fait début il nous semblait nécessaire qu'il y ait quand même une présentation du projet qui était débattu et puis également

des règles dans lesquelles s'inscrivait ce débat. Par contre, nous sommes tout ouïe pour écouter chacun d'entre vous poser des questions, émettre des avis et des observations.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Madame, je ne sais pas si vous vous êtes présentée ou pas. C'est seulement pour l'enregistrement.

Mme Anne FLIPO

Mon nom est Anne FLIPO, je suis là en tant que citoyenne.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On va prendre un tour de trois questions et on répond.

M. Léo LANDAU, Coordination Eau Île-de-France

Léo LANDAU. J'ai des petites questions très rapides. L'étude d'In Extenso dont il est question sur les économies, etc., que l'on a eue sur l'avant-dernière diapo, je ne l'ai pas trouvée sur le site de la plateforme du débat. Est-ce que c'est moi qui ne sais pas ? Est-ce qu'elle y est ou est-ce qu'elle y sera ? Sinon, pourquoi n'y serait-elle pas ? Sur les histoires de 48 euros, 94 euros, etc. C'est le premier point.

Deuxième point, j'aimerais savoir quelle est la société ou les sociétés éventuellement, les industriels qui ont fourni au SEDIF les membranes en service sur l'usine de Méry-sur-Oise.

Troisième petit point qui s'adresse plutôt à Mme Corinne LEPAGE. Ici, on a donc en amont de l'usine un site pollueur en PFAS, etc. ; si j'ai bien compris, la législation ne lui interdit pas de polluer. Néanmoins, au nom du principe pollueur-payeur qui ne s'applique pas comme l'a dit Monsieur le Vice-Président EON, est-ce qu'il n'y a pas moyen pour le SEDIF, entre autres, d'exiger de ce pollueur qu'il prenne des dispositions, voire qu'il participe financièrement aux dégâts qu'il cause, y compris sur le financement du projet dont on parle ? Merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci à vous.

M. Vivien REBIERE, Coordination Eau Île-de-France

Bonjour, merci. Vivien REBIERE, Coordination Eau Île-de-France. J'avais une question adressée au SEDIF au sujet de leur choix scientifique et technologique en faveur de l'osmose inverse. Je voulais savoir s'ils pouvaient répondre ; peut-être pas en deux minutes, mais on commence en deux minutes et peut-être un peu plus dans d'autres cadres. Pourquoi je pose cette question ? Parce que quand on lit la littérature académique et scientifique, et principalement anglophone, sur la question du traitement des micropolluants et des PFAS, on trouve tout d'abord qu'un grand nombre de procédés classiques aujourd'hui permettent de traiter les PFAS et les micropolluants : charbon actif, échange de l'ion par résine, avec d'autres absorbants, etc. Donc, pourquoi ce choix, sachant que l'on trouve aussi des qualités ou des performances assez importantes ?

Deuxième question, l'osmose inverse vise à séparer les PFAS et les micropolluants de l'eau, mais pas à les détruire ; dans la plupart des articles de littérature académique que j'ai trouvés, lus et qui étaient en fait des critiques [incompris 1:00:36], donc qui résumaient la connaissance en question, il était question de surtout pouvoir traiter les rejets et la plupart des scientifiques disaient qu'il faut plutôt un train de mesures des mesures hybrides qui permettent, premièrement, de séparer les PFAS ou les micropolluants de l'eau et, deuxièmement, de les détruire et de détruire les chaînes carbone-fluor qui sont à la base des PFAS. Aujourd'hui, ce n'est pas ce que fait l'osmose inverse puisqu'elle les sépare puis il s'agit, avec le concentrat, de les remettre dans l'eau. Je simplifie parce qu'il a été demandé de simplifier. Donc, pourquoi vous avez fait ce choix, sachant qu'il y a un certain nombre de programmes de recherche, notamment des programmes de recherche européens, sur la question et que le choix de l'osmose inverse est assez cher, plutôt polluant et qui n'est manifestement pas dans la recherche...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Je vous prierais de conclure parce que le temps coule.

M. Vivien REBIERE, Coordination Eau  le-de-France

...qui n'est pas dans la recherche le plus avanc  et le plus pertinent d'apr s la plupart des chercheurs sur cette question. Je vous remercie, je suis d sol  si j'ai  t  long.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. La troisi me question, c'est par l .

M. Jean-Claude OLIVA, Coordination Eau  le-de-France

Merci. Bonjour, Jean-Claude OLIVA. Je trouve le d bat pas si  quilibr  et  galitaire que cela parce qu'on a droit   des longues pr sentations du SEDIF et nous n'avons le droit de ne poser qu'une courte question. Je vais quand m me poser une courte question, mais j'aimerais que l'on puisse approfondir des questions, y compris qu'il y ait un droit de suite sur les questions que l'on pose.

Ma question est sur la pr sentation de la filtration membranaire haute performance. En fait, on ne sait pas de quoi l'on parle avec ce jargon. Il y a deux choses, il y a l'osmose inverse basse pression qui, si je le comprends bien, est   peu pr s l' quivalent de la d salinisation de l'eau de mer et qui produit une eau d min ralis e, impropre   la consommation, qui n'est pas potable et donc, pour  tre consomm e, cette eau a besoin d' tre remin ralis e. L , dans le proc d , la remin ralisation se fait par le m lange d'une autre eau qui est l'eau de M ry-sur-Oise, c'est- -dire de l'eau nanofiltr e. Mais, on ne sait pas comment cela se fait, comment se fait ce m lange, on parle de panachage ; que veut dire panachage ? Je sais ce qu'est un panach , entre de la bi re et de la limonade, mais je ne sais pas tr s bien entre deux eaux ce que cela veut dire, donc expliquez-nous. Expliquez-nous quelle est la proportion d'eau osmos e et quelle est la proportion d'eau nanofiltr e dans votre m lange pour que l'on y voie un peu plus clair.

Au d part, dans vos pr sentations, le probl me aussi c'est cela, c'est que l'on a des pr sentations du SEDIF qui sont tr s  volutives. Les premi res pr sentations que l'on avait ne mentionnaient que l'osmose inverse basse pression. Quand on a commenc    soulever le fait que cette eau n' tait pas potable et qu'il fallait la remin raliser, on nous pr sente maintenant une fili re membranaire haute performance qui m lange deux eaux. Donc, il faut un peu plus de clart , un peu plus de sinc rit  dans le d bat et des choses un peu plus factuelles pour que tout le monde s'y retrouve.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. On commence   r pondre. On commence par la premi re question pos e.

Mme Nathalie DURAND, Commission particuli re du d bat public

Je rajoute juste un petit point. Le d bat s'organise toujours de cette mani re-l  ; je r ponds   la question qui  tait pos e par rapport aux pr sentations. Donc, c'est vraiment de cette mani re-l  et j'insiste sur le fait que les alternatives sont l  pour  tre d battues maintenant et apr s. N'h sitez pas, tout ce que vous souhaitez noter et si jamais vous n' tes pas entendus, je le r p te, mettez-les sur des Post-its et bien  videmment nous collectons la donn e. Si vous n'avez pas le temps de contribuer en salle ou de poser vos questions, nous les posterons sur le site internet et bien s r il y aura les r ponses qui seront apport es par le m tre d'ouvrage.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Apr s, sur la pr sence de l' tude In Extensio sur le site du d bat, il me semble que pour l'instant elle n'a pas encore  t  publi e sur le site internet de la commission ; on va la mettre. Quel fournisseur pour M ry ? Elle y est ? C'est dans la biblioth que du d bat ? OK. Alors, il y a une section qui s'appelle « biblioth que du d bat » et l  vous trouverez aussi ce document, sur le site internet. Quel fournisseur pour M ry et quelle prise en charge pour le pollueur ? Ce sont les deux questions.

Mme Corinne LEPAGE

Merci beaucoup. Vous avez tout   fait raison, monsieur, il y a un probl me sur le principe pollueur-payeur en mati re de pesticides de mani re tr s g n rale. En fait, on est en face d'un probl me pollueur-payeur pour les pesticides, c'est- -dire que ce sont les individus, et en l'esp ce le SEDIF parce qu'il travaille pour les individus, qui payent alors que les pollueurs ne payent pas. Le SEDIF m'a demand  de r fl chir   la question et de voir ce que

l'on pouvait faire et de les accompagner dans cette réflexion. Je ne peux pas vous en dire plus ce soir, mais sachez que c'est quelque chose qui ne nous a pas échappé. Vous voyez, je n'ai pas pris mes deux minutes.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Aujourd'hui, les membranes c'est Dow, mais il y a d'autres fournisseurs de membranes ; il y a Toray. Ce sont des grands groupes qui sont ou américains ou japonais ; aujourd'hui, il n'y a pas de fournisseur français de membranes. Après, ce sont des grands groupes qui sont installés un peu partout dans le monde, avec des bureaux et des usines un peu partout dans le monde. On n'a pas de problème spécifique pour s'approvisionner en membranes. Après, je te laisse sur le traitement des...

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Sur le traitement des PFAS, sur nos usines nous avons des charbons actifs, sur chacune des usines nous avons des lits de charbon qui sont efficaces sur une partie des pesticides et qui ont été mis initialement en sortie d'ozone ; on a une étape ozonation et charbon actif pour retenir les micropolluants. Il s'avère que cette filière de charbon actif en laisse passer une partie. Alors, oui, le charbon peut arrêter des PFAS, sauf que les PFAS représentent plus de 4 000 molécules ou même peut-être plus avec des liaisons carbone-fluor très fortes. Il y a des perfluorés à chaîne courte, donc de petites molécules de cette famille-là qui sont malheureusement hydrophiles et passent l'étape de charbon actif ; elles ne sont pas arrêtées actuellement par cette technologie. Le sevrage [incompris 1:07:53], le chlorothalonil ou d'autres pesticides, comme le métaldéhyde, qui traversent ces charbons. Du coup, notre technique va séparer les perfluorés, donc on ne les aura pas dans l'eau potable et ils vont aller dans le milieu dans lequel on les a prélevés. Pour détruire ces liaisons carbone-fluor, pour l'instant ce sont des techniques extrêmement énergivores qui vont être de la haute température et ce ne sont pas des technologies que l'on peut appliquer sur les usines, à notre connaissance. En tout cas, c'est de la recherche, ce ne sont pas des technologies matures que l'on peut utiliser.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Il manque encore une question.

M. Vivien REBIERE, Coordination Eau Île-de-France

Je vous remercie, je crois qu'elle était précise et qu'ils l'ont comprise. Aujourd'hui il y a des technologies de destruction, oxydation chimique, oxydoréduction, plasma, toutes sortes de technologies, vous les connaissez probablement mieux que moi. La question que je pose est : pourquoi ne pas aujourd'hui se stabiliser sur une technologie que vous avez et faire de la recherche & développement beaucoup plus poussée pour maîtriser les technologies de destruction ? Cela peut être une option.

Deuxième question pour revenir sur les autres technologies : au lieu de passer à l'osmose inverse, pourquoi ne pas améliorer ce que vous avez déjà en charbon actif, en nanofiltration, etc., pour déjà augmenter vos performances avant de passer à autre chose ? Manifestement, la science avance très vite dans ce domaine.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

OK.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Je suis un peu étonné parce que là vous nous dites qu'il existe encore d'autres solutions qui sont encore en phase de recherche et que personne n'a mises en place. Nous avons une solution technique qui marche et vous nous dites « attendez que la technique avance encore ». Jusqu'à quand faut-il attendre que la technique avance ? En termes de santé, à un moment, je pense que si l'on peut agir il faut agir et ne pas attendre la technologie miracle qui n'aura absolument aucun... Alors, peut-être que ces technologies seront mûres dans 20 ans ; aujourd'hui, elles ne sont pas mûres. On va avancer, oui.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Attendez, on passe aux autres questions.

M. Adrien RICHET, SEDIF

Sur l'OIBP pas potable, je pense que nous l'avons pr sent e dans notre pr sentation, une filiere conventionnelle o  vous ajoutez des produits chimiques ; c'est la r alit  aujourd'hui. C'est- -dire qu'  un moment vous mettez de l'ozone dans l'eau. Si vous ne d sozonez pas votre eau, si vous ne rajoutez pas de nouveaux produits chimiques, l'eau est compl tement impure   la consommation ; vous avez rajout  un produit qui est... Non, je vous dis que... Attendez,  coutez-moi, j'essaie de vous r pondre. Ce que vous dites, c'est que l'osmose de base produit de l'eau qui n'est pas consommable. Comme l'eau ozon e, si vous la...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Attendez, s'il vous plait. Attendez qu'il r ponde.

M. Adrien RICHET, SEDIF

L , je r ponds tr s clairement et tr s honn tement. Si vous prenez de l'eau osmos e, elle n'a pas assez de min raux pour  tre consomm e. Donc, vous avez plusieurs solutions, si vous voulez faire de l'osmose :

- Vous rajoutez de la chaux, ce qui n' tait pas int ressant et en plus on a des probl mes, donc il faut des stockages  normes de chaux. En plus, le probl me est de savoir si votre chaux est pure ; nous n'en sommes pas s rs. C'est- -dire que la chaux que l'on va rajouter peut elle-m me rajouter des polluants, etc., parce qu'on est quand m me en fin de traitement.
- On peut faire un m lange avec de l'eau qui n'est pas trait e, mais il a sembl  que si l'on voulait vraiment avoir... Imaginons que l'on passe 70 % sur de l'osmose et 30 % qu'on ne passe pas sur de l'osmose, mais ces 30 % ont  t  trait s par le reste de la filiere. Ce qui paraissait effectivement dommage, c'est que l'on perdait, on n'avait 30 % qui n' taient plus trait s par les membranes ; vous  tes d'accord, c'est quand m me dommage.

Donc, l'id e est de savoir comment on peut traiter avec les membranes les plus performantes possibles sans faire de remin ralisation ni chimique ni par m lange ; c'est d'avoir un m lange, de laisser la possibilit  au candidat qui travaille sur le sujet de proposer des m langes. Donc, nous n'avons pas impos . Quand vous nous dites « dites-nous exactement le rapport qu'il y aura entre les osmoses et les nanos », comme vous l'avez vu, les  tudes ne sont pas termin es. Ce que l'on sait, c'est qu'aujourd'hui on peut faire du panachage ; comme vous le dites, c'est tr s simple, on m lange effectivement. Alors, est-ce que l'on va m langer dans un m me tube plusieurs membranes de types diff rents dans des tubes diff rents ? L , on rentre dans du d tail. Je ne peux pas vous r pondre aujourd'hui. On nous dit souvent « vous  tes tr s avanc s dans votre projet » ; l , c'est vraiment du d tail. Il y aura sans doute les deux pour permettre en m me temps d'aller le plus loin possible dans le traitement des micropolluants et en m me temps d'avoir une min ralit  qui soit celle attendue, c'est- -dire 8   10 degr s fran ais. J'esp re que je r ponds   votre question.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. Tr s courte et apr s on passe la parole.

M. Jean-Claude OLIVA, Coordination Eau  le-de-France

Vraiment tr s court. Le probl me est que l'eau nanofiltr e n'arr te pas les perturbateurs endocriniens, elle les laisse passer. Sinon, pourquoi passer   l'osmose inverse basse pression ? C'est vous-m me qui avez dit dans votre pr sentation qu'  M ry-sur-Oise cela n'arr tait pas tous les micropolluants et tous les perturbateurs endocriniens. Donc, l'eau nanofiltr e n'arr te pas tous les perturbateurs endocriniens et tous les micropolluants. Donc, vous en gardez un certain nombre. Donc,   quoi bon tout cela ?

M. Adrien RICHET, SEDIF

Cela pourrait  tre une question ; ou on en enl ve 10 % ou on en enl ve 95 %, c'est la question. Nous pensons qu'il vaut mieux en enlever 95 %, c'est clair. Je r ponds vraiment   votre question. Aujourd'hui, on a un exemple. La nanofiltration sur M ry-sur-Oise pour le chlorothalonil, par exemple, elle l'arr te tr s bien et les filieres conventionnelles ne l'arr tent pas, c'est un fait. Ensuite, que la nanofiltration... En gros, la diff rence entre les deux parce que l  on parle de nanofiltration et d'osmose inverse, tr s clairement, en fait ce sont des mots, mais techniquement ce sont des membranes, c'est la m me chose ; c'est- -dire que l'osmose inverse a des ports plus

petits et va donc filtrer plus finement, la nanofiltration moins finement, mais vous avez des nanofiltrations très serrées qui vont être presque de l'osmose. En fait, ce sont des termes commerciaux, mais on est toujours sur des membranes. Donc, nous allons essayer de mettre les membranes les plus efficaces parce que si nous ne mettions que de l'osmose ce serait très bien, mais nous serions obligés de mélanger. Il n'est pas écrit... D'ailleurs, vous voyez dans le film qu'il reste une petite molécule de micropolluant ; on ne dit pas que l'on arrête 100 % de tous les micropolluants et de tous les perturbateurs endocriniens. Nous disons que la meilleure technologie aujourd'hui pour arrêter ces produits qui ne sont quand même pas engageants, c'est cette technologie et c'est ce mix de technologie qui va permettre d'aller le plus loin possible.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

OK, merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Vous pouvez apporter le micro, s'il vous plaît ?

Mme Dina DEFFAIRI-SAISSAC, Conseillère municipale

Comment le SEDIF compte-t-il protéger l'environnement, gérer de façon parcimonieuse et protéger les ressources, particulièrement celle de l'eau ? Comment compte-t-il donc protéger la ressource ? En augmentant la consommation d'énergie électrique : +55 % avec un changement des postes de détente à 425 kVA. Quelle est la consommation actuelle et future de chacune des usines ? Avec davantage de rejets de concentrat dans les cours d'eau, avec une augmentation des investissements et des coûts d'exploitation, avec plus de prélèvements en eau (de 10 à 15 % dans les milieux naturels), ce qui va également à l'encontre du plan Eau qui prévoit, d'ici 2030, une réduction de 10 % en captation. Comment prendre plus d'eau de surface avec davantage d'épisodes caniculaires et des cours d'eau au plus bas avec la sécheresse et le manque d'eau actuel ? Avec une augmentation de 20 % des éléments indésirables tels que les nitrates, les résidus de pesticides, médicamenteux et de matière organique, comment seront traités ces éléments indésirables avant rejet dans les cours d'eau ? Quels adjuvants non prévus dans le projet associés à la filtration ? Comment le SEDIF compte-t-il augmenter la consommation de l'eau du robinet alors que les plus précaires et les ménages consomment de plus en plus d'eau en bouteille, car le goût chloré ne leur convient pas, quand on sait que l'eau de boisson ne représente que 2 % seulement de l'utilisation de l'eau potable ?

Le modèle du SEDIF souvent cité est les Pays-Bas, alors que ce pays ne chlore pas et n'adjoint aucun traitement chimique à son eau. Le coût de ce projet a curieusement baissé, il me semblait qu'il était autour d'un milliard d'euros l'an dernier et aujourd'hui 680 millions.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Madame, je vous demande d'arriver à la question.

Mme Dina DEFFAIRI-SAISSAC, Conseillère municipale

Je termine, madame, si vous le permettez. Pourquoi ne pas avoir évalué d'autres techniques comme les réacteurs à lit fluidisé au charbon actif qui, eux, captent les polluants et tout ce qui est métabolites et pesticides ? Merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Vous pouvez vous présenter, s'il vous plaît ?

Mme Dina DEFFAIRI-SAISSAC, Conseillère municipale

Je suis Dina DEFFAIRI-SAISSAC, ville de Saint-Ouen.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. Il y a une question là-bas.

M. Rémi DU PELOUX, Adjoint au maire de Méry-sur-Oise

Bonsoir, Rémi DU PELOUX de Méry-sur-Oise. Je vais faire plus court et moins punchy. Est-ce qu'une eau trop douce ne peut pas amener à une surconsommation d'eau, puisqu'il faut plus d'eau pour enlever son savon après sa douche ? Est-ce qu'une eau trop pure ne va pas amener à une baisse des défenses immunitaires ? Troisième question : y'a-t-il des accompagnements prévus ? Par exemple, des énergies renouvelables dans les usines parce qu'on va consommer beaucoup d'électricité ou des installations pour les eaux qui ont besoin d'être moins pures comme pour le lavage ou les WC.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. Est-ce qu'il y a encore une question   accueillir ?

Mme Marie-No lle FRATANI, Conseill re municipale

 a va  tre plus court. C'est une question sur le concentrat.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Vous pouvez vous pr senter, madame, s'il vous plait ?

Mme Marie-No lle FRATANI, Conseill re municipale

Oui, Marie-No lle FRATANI,  lue de Saint-Ouen-l'Aum ne. C'est une question sur le concentrat avec 4 sous-questions. Tout   l'heure, le monsieur nous a pr sent  une membrane et il nous a dit que le concentrat se d posait sur la membrane. Comment est-ce extrait de l  ? Deuxi me question : combien de concentrat r colte-t-on pour 1 m³ de perm at ? Troisi me question : pour le m me volume de 1 m³ de perm at, combien d' nergie en plus pour la filtration de l'eau et l'extraction du concentrat ? Combien de pourcentage d'eau utilis e en plus pour le m me m tre cube de perm at ? Quatri mement : n'y a-t-il pas d'autres solutions alternatives que de rejeter le concentrat dans le fleuve ? Puisque c'est de la pollution, on pourrait  ventuellement les collecter, comme on collecte tout produit polluant, pour les traiter ailleurs plut t que de « resalir » le fleuve avec.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup, madame. Il me semble que Mme LEPAGE avait demand  de pouvoir...

Mme Corinne LEPAGE

J'irai tr s vite, je voulais juste r agir. Je n'y connais rien en mati re technique, donc je ne vais pas venir sur la technique, mais je vais r agir sur la personne qui disait qu'il faut faire de la recherche et attendre d'avoir la bonne solution, etc. Je suis assez basique, on a un probl me de sant  publique avec les pesticides ; voyez l' tude sur les oiseaux qui est sortie hier. On a des probl mes avec les perturbateurs endocriniens et maintenant on a un probl me majeur avec les PFAS. Ces probl mes doivent  tre trait s et ils doivent  tre trait s avec la meilleure solution possible au moment o  il faut les traiter. Juridiquement, je ne saurais pas conseiller   quiconque, qu'il soit  lu, entreprise ou qui vous voulez, de dire « continuez, vous savez qu'il y a un probl me, vous avez une solution, vous ne la prenez pas parce que vous attendez qu'il y ait mieux » ; non, ce n'est pas comme cela que cela marche. On est oblig  de faire avec la technique que l'on a au moment o  l'on agit ; c'est la meilleure qu'il y ait, m me si elle n'est pas parfaite. Il est possible qu'elle ne soit pas parfaite, mais c'est ce qu'il y a de mieux aujourd'hui pour r soudre ce probl me. Cela fait 40 ans que je suis les probl mes de sant  publique et je vous assure qu'il est vraiment temps de se sortir de ces cochonneries ; c'est une mani re de le faire.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. Attendez, on va vous redonner la parole. On va essayer de r pondre aux questions qui ont  t  pos es jusqu'  maintenant et on va vous redonner la parole. Je comprends, mais autrement nous allons perdre compl tement le fil du discours. Alors, les questions que vous avez pos es, madame, est-ce que nous avons r ussi   prendre tous les th mes que vous avez pos s ? Comment le SEDIF compte-t-il prot ger la ressource ? La consommation  lectrique actuelle et future des usines ? Les pr l vements suppl mentaires ? Le traitement du concentrat ? Les autres techniques ?

[intervention inaudible]

Merci. Je vous remercie beaucoup. Nous allons commencer   r pondre aux premi res questions qui ont  t  pos es.

Mme Sandrine MEINIER, SEDIF

Je suis Sandrine MEINIER, charg e de mission relation usager au sein du SEDIF. Avant de passer la parole aux experts techniques, ce que je ne suis absolument pas, je voulais juste faire une petite remarque   l'ensemble des questions. Je suis quand m me assez  tonn e, on parle beaucoup de pr vention et je pense que nous sommes tous convaincus, dans la salle, qu'il faut en faire ; on oppose souvent pr ventif et curatif. Aujourd'hui, je n'entends pas parler de l'usager. Finalement, pourquoi fait-on tout ce projet ? On fait ce projet pour la sant  des usagers qui

sont 70 % aujourd'hui   boire notre eau quotidiennement. Nous savons qu'il y a des risques qui vont venir, qui vont s'accroitre avec le r chauffement climatique, avec tous les enjeux que nous avons sur l'eau et je pense que nous partageons tous, quel que soit le mode de gestion, quelle que soit l'entit  qui porte le sujet, et l  aujourd'hui je suis quand m me assez  tonn e que l'on parle de pr servation de l'environnement, de pr servation de la ressource en amont, mais finalement, pour le consommateur qui a l'eau du robinet, on va attendre de faire toutes les actions de pr vention sur 12 % de notre territoire, qui en plus ne correspond pas   12 % de la population que l'on dessert, avant de les prot ger. Je pense qu'il ne faut pas opposer les deux, les deux sont compl mentaires. Avant de passer sur la partie technique, on a une solution technique qui est ce qu'elle est avec ses avantages et ses contraintes. Elle a une contrainte budg taire pour les m nages, c'est clair ; on est   peu pr s   12 euros par personne et par mois. Apr s avoir rencontr  des usagers en certains nombres dans les d bats mobiles, c'est une appr ciation qui passe plut t bien, les gens comprennent l' quilibre entre l'enjeu sanitaire et l'enjeu financier parce qu'on est quand m me sur quelque chose qui reste tout   fait tol rable. Et puis, il ne faut pas oublier que nous avons aussi des solutions pour aider les plus fragiles et ces solutions vont  tre p rennes. Donc, je voulais juste intervenir parce que nous en sommes   notre quatri me rencontre et pour l'instant j'ai juste entendu parler :

- De pr servation de l'environnement et c'est normal que l'on en parle dans le cadre de ce sujet.
- J'ai entendu « pr vention » et « le SEDIF ne fait pas la pr vention » ; oui, mais ce n'est pas notre m tier de base. Aujourd'hui, on produit de l'eau, on la distribue aux usagers et on doit garantir qu'elle est de bonne sant ...leur sant , en tout cas,   travers ce produit qui est alimentaire.

On a 30 % de nos usagers qui ne boivent pas l'eau et l'id e est d'aller les convaincre. Donc, je voulais juste faire un petit apart  sur ce sujet, avant de passer la main   la technique.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci, madame. Pour passer aux r ponses techniques ?

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Oui, la question 5 est tr s compl te. Pour nous, tous ces  l ments sont mis dans le dossier.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Madame va nous l'envoyer, de cette fa on on aura toutes les r ponses pr cises.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Les r ponses pr cises sont dans le dossier du m tre d'ouvrage. On peut r pondre   quelques questions comme la consommation  lectrique actuelle et future. Oui, les usines vont consommer plus d' nergie. Nous avons fait plusieurs  tudes avec le cabinet In Extenso, pr c demment avec le cabinet Deloitte, qui d montrent que ce surco t de consommation  lectrique au niveau des usines est compens  – m me plus que compens  – au niveau des usagers. Pour 1 m³ d'eau, le traitement membranaire consomme au maximum 0,5 kWh par m tre cube. Les  tudes que l'on a men es, c'est 88 GWh, sur l'ensemble du p rim tre du SEDIF, consomm es en plus et une  conomie, au niveau des usagers, de 119 GWh. Donc, 31 GWh sur l'ensemble du p rim tre du SEDIF, par an, qui sont  conomis s gr ce   la baisse du calcaire dans l'eau. Donc, un projet qui est favorable puisqu'il y aura un gain d' lectricit  et d' nergie pour les usagers et l' nergie d pens e par les usagers co te plus cher que l' nergie achet e par les usines du SEDIF en gros. Il y aura donc un gain financier   l' chelle du territoire. Juste une petite pr cision, le 0,5 kWh par m tre cube, c'est vraiment au maximum avec de vieilles membranes, donc dans le pire des cas de figure.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

OK. Il y avait des questions qui concernaient l'eau trop douce et les impacts.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Oui, je peux compl ter ma r ponse. Le chiffre cumul  peut sembler important, car il est   l' chelle de toutes les usines du SEDIF, mais ramen    la population des services cela repr sente environ 20 kWh par habitant, ce qui correspond   1 % de la consommation annuelle d'un habitant.   titre d'exemple, selon EDF, 20 kWh correspondent   10 douches. Donc, ramen    l'utilisateur, ce n'est pas une surconsommation importante au niveau des usines.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Alors, on va répondre de façon plus précise et détaillée sur le site internet. On va reprendre toutes les questions et je voudrais passer à la question 6 qui concernait l'effet d'une eau trop douce et l'effet d'une eau trop pure, ainsi que la possibilité d'un accompagnement.

M. Adrien RICHET, SEDIF

Je pense qu'il faudra que l'on revienne quand même sur la question des concentrats, mais je pense que c'est après ; comme cela, on fera une réponse globale. L'effet d'une eau trop douce sur les consommations d'eau, clairement, c'est un effet d'économie qu'il va falloir accompagner. S'il y a des surconsommations parce que l'eau est douce, c'est parce que l'on met trop de savon, en fait. Là, il va y avoir une communication et un vrai accompagnement pour faire changer... C'est le point où il va falloir faire changer les comportements. Il y a des gains que l'on appelle « directs », c'est-à-dire les économies d'énergie, l'économie sur l'électroménager qui dure plus longtemps. En revanche, il faut faire changer les comportements sur la quantité de... Alors, même si c'est écrit sur le paquet de lessive, cela peut être intéressant de communiquer dessus et il est prévu dans le projet de communiquer là-dessus. Le but est effectivement de ne pas avoir plus de consommation d'eau.

Après, pour le sujet d'une eau trop pure, je pense qu'il faut vraiment voir. Là, on parle de micropolluants, donc ce sont vraiment des polluants qui sont à des concentrations infimes et dont on sait, potentiellement pour certains, qu'ils peuvent provoquer des cancers, etc. ; de toute façon, il faut s'en prémunir. En revanche, quand on parle des défenses immunitaires, il s'agit de bactéries et de virus, on pourrait se poser la question, mais je pense que l'on essaye de n'avoir aucune bactérie et aucun virus ; je pense qu'il vaut mieux attraper autrement que dans l'eau. J'espère que je réponds à la question, mais en tout cas les technologies... Depuis très longtemps, c'est la première chose que l'on a essayé d'enlever dans l'eau potable, ce sont les bactéries et les virus et c'est cela qui peut avoir un impact sur la réponse immunitaire de l'organisme. Mais, la réponse immunitaire de l'organisme aux micropolluants, je pense que ce n'est pas...

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Juste un mot. Actuellement, nous protégeons les gens de tous les microbes, les virus et les bactéries grâce au chlore. Donc, grâce au traitement membranaire, on pourrait se passer de chlore. C'est l'ambition du SEDIF et justement cela permettrait d'éviter que le chlore, avec ses sous-produits suspectés d'être cancérigènes également... On retire ce chlore et donc ce serait un plus pour la santé publique.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Si je ne me trompe pas, le monsieur parlait des défenses immunitaires, donc le fait qu'il faut quand même, pour le Vigipirate, ajouter...

M. Yannick PETILLON, SEDIF

C'est encore une autre question. Il n'y a aucune obligation de chlorer son eau en France, il y a des communes qui ne chlorent pas leur eau, comme Grenoble ou Mulhouse qui ont la chance d'avoir des ressources d'excellente qualité ; nous n'avons pas cette chance. En mettant en place ce traitement, il y aurait tellement peu de matière organique dans l'eau que l'on pourrait se passer de chlore parce qu'il n'y aurait plus un développement de bactéries ; elles n'auraient plus rien à manger en matière organique dans les réseaux. Donc, on pourrait se passer de chlore.

Il n'y a aucune obligation de chlorer en temps normal. Si jamais l'on arrive à des taux et des demandes spécifiques et express de l'ARS de chlorer notre eau en raison de risque attentat ou de risque terroriste, toutes les installations de chloration seront toujours en état de marche et pourront réagir selon les demandes de l'ARS.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Je reprends la dernière question, il y avait encore une question qui concernait les prélèvements supplémentaires.

M. Luc STREHAIANO, SEDIF

Si vous me le permettez, une petite précision parce qu'on entend souvent qu'en France on ne peut pas distribuer d'eau sans chlore. Les agences régionales de santé ont un peu d'inertie, mais ce que demande le plan Vigipirate...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Très court, s'il vous plaît.

M. Luc STREHAIANO, SEDIF

Oui, cela va être très court. Ce que demande le plan Vigipirate, c'est que les distributeurs d'eau soient en mesure de chlorer leur eau en tant que de besoin, au moment d'une menace. Donc, nous avons d'ailleurs développé la chloration en réseau pour éviter de mettre une surchloration en sortie d'usine afin d'avoir une teneur en chlore suffisante en fin de réseau. Ce que demandent les ARS, ce que demande le plan Vigipirate, c'est que les distributeurs d'eau soient, en cas de besoin, capables de chlorer l'eau distribuée.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. Vous devrez essayer d'être courts, vous aussi, pour laisser la parole aux citoyens qui désirent intervenir. Je reprends les dernières questions, après on fait un dernier tour de questions pour compléter. Alors, si je ne me trompe pas, il y avait la question des prélèvements supplémentaires à laquelle nous n'avons pas encore répondu et les questions qui concernent le concentrat et le perméat.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Je pense que l'on va répondre aux deux en même temps parce que, quand on expliquera ce que c'est que le concentrat, on verra effectivement pourquoi l'on prélève plus à un moment. Finalement, c'est quelque chose que l'on va remettre. En termes de volume, on ne va pas prélever plus parce qu'on va remettre le volume que l'on a pris en plus. Donc, pour bien comprendre, on regardait avec la membrane... Ce qu'il faut bien voir, c'est que le concentrat est une part de l'eau, c'est un déchet liquide, c'est une concentration de tout ce que l'on ne voulait plus dans cette eau. Attention, c'est de l'eau qui a déjà été très finement... Elle est passée dans des décanteurs, elle est déjà visuellement complètement claire ; c'est-à-dire que ce n'est pas de la boue. De toute façon, si vous rentrez une eau avec trop de particules dans les membranes, tout se bouche et c'est fini. Donc, c'est déjà de l'eau qui est extrêmement bien filtrée. La pollution qui reste dedans est, en gros, des micropolluants et c'est cela que l'on veut supprimer. Donc, vous allez rentrer dans cette membrane, on pousse d'un côté, mais ce n'est pas perpendiculaire ; vous ne passez pas toute votre eau à travers, ce qui ferait vraiment que l'on aurait une rétention totale et cela boucherait complètement la membrane. En gros, c'est tangentiel, c'est-à-dire que c'est en cheminant à travers la membrane, donc entre les couches, les molécules d'eau vont traverser la membrane pour atteindre le perméat. Ensuite, le concentrat continue sa course. Dans une cartouche comme cela, vous allez récupérer relativement peu de perméat, donc de ce que l'on veut. Cela va percoler à travers la membrane, mais on va en avoir assez peu. Donc, en fait, on en a 5 ou 6 ou 7 tubes comme cela d'affilés et ensuite il y a 3 étages en tout ; c'est expliqué dans le... C'est pour que l'on comprenne. À la fin, vous allez avoir... En gros, vous demandiez dans 1 m³, vous allez avoir 85 % qui va être du perméat et 15 % qui va être du concentrat. Ce concentrat, avec ces molécules de micropolluants qui ont été arrêtées, va être remis au milieu naturel, effectivement, avec un traitement par rapport à des produits que l'on a ajoutés. En revanche, pour les micropolluants, il faut comprendre que nous n'avons pas de technologie, sauf des technologies... Il existe des technologies, nous avons fait les estimations. Ce que l'on pourrait faire, c'est aller jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de molécule d'eau, c'est-à-dire concentrer, concentrer, concentrer jusqu'à ce que l'on ait éliminé toute l'eau pour n'avoir aucun rejet. Vous aurez beau concentrer 1 000 fois, votre 1 000 fois sera 1 000 fois plus concentré.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Il faudrait terminer.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

J'essaie d'y aller. En fait, les seules solutions qui existent consommeraient une quantité d'énergie énorme ; il faut carrément faire bouillir l'eau. Je simplifie, mais il faut éliminer toute la partie liquide et cela est très coûteux en énergie. Donc, la solution est de faire 85 % d'eau par rapport à un mètre cube et nous remettons les 15 % que nous avons prélevés en plus. Donc, il y a 0 % de prélèvement en plus.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. On prend les dernières questions.

M. Adrien RICHET, SEDIF

Si vous voulez, pour produire 85 m³, je vais pomper 100 m³ et je vais remettre 15 m³. En gros, pour produire 85 m³, dans la ressource j'ai pris 85 m³ parce que j'en ai pris 100 et j'en ai remis 15.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

OK.

[intervention inaudible]

M. Adrien RICHET, SEDIF

Non, l  c'est vraiment la part, mais on pourra le r expliquer apr s avec un sch ma, si vous le voulez.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. On va prendre les derni res questions pour terminer le tour de questions-r ponses.

Mme Sylvie NO L

Bonsoir, Mme NO L Sylvie, habitante   M riel. Il y a eu une directive europ enne pour la remise en eau naturelle non pollu e d'environ 30 % ; c'est recul  au fur et   mesure par le gouvernement. Est-ce que le SEDIF contacte le minist re pour appuyer et lui rappeler qu'il y a donc   remettre nos eaux de surface et souterraines non pollu es ? Cela diminuerait le prix des traitements aussi.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci.

Mme  dith F LIX, Coordination Eau  le-de-France

Bonjour,  dith F LIX, Coordination Eau  le-de-France et puis usag re. D j , je suis  tonn e que le service aux usagers et Mme LEPAGE opposent finalement l'usager et l'environnement. Pour moi, c'est un manque de vision syst mique. Aujourd'hui, on ne peut plus dire que l'on va faire un proc d  qui n'est pas   la pointe, justement, comme le disait monsieur, de la recherche scientifique, qui pollue plus que les autres, qui consomme plus d' nergie, alors qu'il y a des solutions pour le chlorothalonil, par exemple ; cela vient de sortir, mais l' tat de l'art est que l'on pourrait le traiter avec des proc d s plus classiques. Comment peut-on dire que ce proc d  est le meilleur, alors que justement l' tat de l'art nous montre qu'il y a des proc d s qui permettent de d truire les chaines carbone-fluor et de traiter les polluants ?

Sur la consommation d' lectricit , je pense que c'est aussi un des gros probl mes du projet. Les calculs que vous avancez sur les b n fices des usagers, je pense qu'ils sont faux sur l' lectrom nager puisqu'il y a de l'obsolescence programm e, donc de toute fa on cela ne passe pas. Sur les  conomies d' lectricit , c'est peut- tre vrai pour le fuel, mais de plus en plus de chauffe-eaux sont   l' lectricit  et donc il n'y a pas de b n fice. Donc, c'est quand m me une question pour l'usager. Sur le prix, vous dites que c'est anecdotique. D j , comment calculez-vous cette augmentation ? Il change tous les jours. Est-ce que c'est vraiment seulement sur l'investissement ou est-ce que cela veut finalement dire que l'on ne va plus maintenir le r seau, par exemple, et que l'on va d grader l'investissement fait pour le renouvellement du r seau ? Ce sont des choses   voir. En termes de fonctionnement, les calculs que vous avancez ne sont pas tr s clairs sur le fonctionnement. Je m'arr te l  pour le moment. Simplement, le proc d , encore une fois, a plus de d chets que d'autres proc d s. Il y a des proc d s beaucoup moins... Les membranes vont avoir des d chets, les concentrats...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Madame, s'il vous plait.

Mme  dith F LIX, Coordination Eau  le-de-France

Oui, j'arr te.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci. Il faut s'arr ter, on va r pondre   ces derni res questions. Je vous rappelle que vous pouvez continuer   poser les questions et contribuer au d bat   travers aussi la plateforme participative ; on va tout de suite afficher

le QR Code. Vous pouvez aussi nous envoyer les questions ou les  crire sur les Post-its. Nous allons passer toutes les questions au SEDIF qui vous r pondra dans un d lai maximum de 10 jours qui est le d lai que nous avons aussi fix  pour les questions qui arrivent en ligne. On va r pondre   ces derni res questions, s'il vous plait. Donc, la directive europ enne dont on parlait au d but.

Mme Corinne LEPAGE

Merci d'avoir pos  cette question qui repose bien les probl mes. Il y a effectivement une directive de 2000, je pense que c'est   celle-l  que vous faites allusion, sur la bonne qualit  des eaux ;  a devait  tre bon en 2015, on est en 2023. Ce qu'il est important de voir, c'est ce que chacun doit faire et c'est vrai que l' tat ne fait pas son travail   ce niveau-l . Vous savez que de nouveaux textes sont sortis – je n'ai pas le temps d'entrer dans les d tails – et qui sont entr s en vigueur sur les eaux us es, applicables au 1^{er} janvier 2023 avec toute une batterie de textes qui sont sortis   la fin de l'ann e 2022 et qui vont justement dans le sens que propose le SEDIF, mais avec une incoh rence. Je ne sais pas s'il y a des  lus locaux dans la salle, mais il y a une vraie incoh rence puisque, d'un c t , on interdit aux maires de prendre un certain nombre de mesures – je pense notamment aux mesures anti-pesticides – et, de l'autre c t , on leur demande de faire de la pr vention, sauf qu'ils n'ont pas le droit puisqu'ils n'ont pas le droit de s'occuper des pesticides. C'est compl tement ubuesque et l' tat, tr s franchement, ne fait pas son travail.

Je voudrais juste dire un mot   madame. Je n'oppose  videmment pas environnement et sant , je d fends One Health ; c'est la biodiversit  et la sant  humaine en m me temps parce qu'on fait tous partie du m me ensemble.  videmment, les deux marchent ensemble. Voil  la r ponse que je peux faire   ces questions et pour la partie technique...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci.

[interventions hors micro]

Mme  dith F LIX, Coordination Eau  le-de-France

Est-ce que le syndicat de l'eau, vu son importance, pourrait avoir un poids vis- -vis du minist re ?

Mme Corinne LEPAGE

 coutez, madame, je r pondrais comme je l'ai fait tout   l'heure sur le principe pollueur-payeur, ce sont des choses que nous sommes en train de voir pr cis ment avec le SEDIF. Il a une comp tence qui est limit e, la pr vention qu'il peut faire est tr s limit e, d'autant plus que c'est de l'eau qui n'est pas pr lev e dans les sources, mais qui est pr lev e dans les rivi res qui passent. Par contre, de demander   l' tat de faire son boulot, oui et il n'est d'ailleurs pas le seul   pouvoir le faire.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Derni re r ponse.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Une r ponse sur la dur e de vie des  quipements. Il faut vraiment regarder l' tude qui n' tait apparemment pas facile   trouver, mais qui  tait pr sente. Effectivement, ce sont des hypoth ses. Par exemple, sur la dur e de vie des  quipements, on l'a cap e   un an parce que des gens peuvent tr s bien avoir envie de changer leur lave-vaisselle parce qu'ils veulent le nec plus ultra, etc. Donc, cela a quand m me  t  fait dans un souci d' tre objectif. Un an de plus... Oui, si vous voulez. Un an de plus pour des  quipements  lectrom nagers, cela a sembl   tre une bonne approche, alors que la r alit  est que l'on peut les pousser beaucoup plus loin quand il n'y a pas de calcaire. Apr s, il y avait aussi le fuel. Il y a beaucoup de gros ensembles qui sont encore aliment s par le fuel et, encore une fois, on dit que c'est une moyenne ; c'est pour cela que l'on disait entre 6 et 10 euros parce qu'effectivement tout d pend de la situation. Il y a des gens qui vont consommer de l'eau en bouteille, avoir des adoucisseurs, utiliser des produits d'entretien qui sont tr s chers ; eux vont faire une grosse  conomie. Ceux qui utilisent d j  des produits beaucoup moins chers, etc., vont faire moins d' conomies, c'est clair. Mais, ce que l'on sait, et c'est pareil, c'est dans l' tude, ce n'est pas... Il y a des courbes qui montrent que plus l'eau est calcaire, plus il faut d' nergie ; pas beaucoup plus d' nergie, un peu plus d' nergie   chaque fois pour la chauffer.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

OK, merci. Vraiment, il faut s'arrêter, il faut vraiment que l'on s'arrête là, je vous demande pardon. Vous aurez des réponses écrites précises et détaillées à toutes les questions. Si vous posez les questions à travers le site internet et le QR Code que l'on a publié, vous pouvez recevoir les réponses écrites et détaillées à toutes les questions que vous allez poser. On continue. Vous pouvez commencer le travail sur table avec les facilitateurs et sur le canevas pour arriver à échanger ensemble vos différents points de vue et faire émerger les différents enjeux liés au projet. Nous avons 40 minutes de travail.

Travail en sous-groupes.

Le temps de travail en sous-groupes se termine, je vais demander aux rapporteurs et rapporteuses de s'approcher pour présenter les résultats. Je demande aussi aux facilitateurs de m'aider. Le travail en sous-groupes se termine, merci à tous. Je demande aux rapporteurs des différents groupes de s'approcher pour présenter les résultats du travail, s'il vous plaît. On peut commencer par le premier groupe qui est déjà arrivé et qui est ici. Je vous demande, s'il vous plaît, d'écouter et de faire un petit peu de silence pour la présentation des résultats. Comme je vous l'ai dit, chaque groupe va présenter les résultats du travail fait ensemble et des échanges ; on commence avec le premier groupe, François. Est-ce qu'on peut faire un peu de silence, s'il vous plaît ? Madame, si vous voulez vous présenter, merci.

Mme Catherine ALLIOUX, IASEF

J'ai une très grande chance, je suis la première...

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Madame, attendez, vous pouvez peut-être vous mettre ici, vous avez un peu plus d'espace comme cela. Attendez, s'il vous plaît. On y va, on commence à partager les résultats.

Mme Catherine ALLIOUX, IASEF

Je vous remercie d'abord, je suis la première à tenter l'exercice et j'ai été nommée par la table à laquelle je participais. Je suis Catherine ALLIOUX, je suis membre d'une association de protection de l'environnement située à L'Isle-Adam. À ma table, je n'ai pas tout retenu, vous m'excuserez, il y a trois personnes de Suez, il y a quelqu'un qui appartient à l'association La Ligue de Protection des Oiseaux et après je suis un peu perdue ; il y a un Méryisien, je crois, et puis Coordination Eau qui est une association. Je suis Adamoise.

À cette table, le débat était tout simple au départ, c'était de se dire que finalement il y a une usine de nanofiltration, donc pourquoi cette technologie n'a pas été étendue aux autres usines, si l'on considère que c'était une bonne technologie et alors qu'il y a maintenant des membranes de nouvelle génération, même si elles font bien sûr le même travail que les anciennes. Il n'a pas été clair non plus de savoir quelle était la qualité réelle ou quelles sont les caractéristiques de l'eau qui va sortir de cette osmose inverse. Après, quelle est la qualité finale de l'eau ? À comparer avec ce que l'on a aujourd'hui en nanofiltration.

Après, il y a eu un débat sur le concentrat. Celui-ci pose pas mal de questions. D'abord, aujourd'hui, il y a un concentrat qui est issu des membranes de nanofiltration. Donc, finalement, en termes de concentration, en termes de volume, est-ce que l'on joue dans la même cour ? Et puis, on se demande si finalement ce concentrat va contenir les polluants qui étaient dans l'eau ou s'il va contenir aussi des polluants qui viennent de l'usine et des polluants qui viennent du nettoyage en général, à la fois des membranes et à la fois des différentes parties de l'usine. Je crois avoir à peu près tout dit.

On se repose la question de savoir quelles sont actuellement les solutions alternatives et s'il y en a : les plus et les moins. Il a été dit que l'on considérerait que c'était un procédé qui était peut-être disproportionné par rapport à l'enjeu, si l'on pense à la nanofiltration.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On passe au deuxième groupe. On a quelques minutes, donc vous pouvez choisir un des thèmes ou alors raconter tous les points d'une façon synthétique.

M. Bernard LOUP, Val d'Oise Environnement

Bernard LOUP, Val d'Oise Environnement. Dans notre table, il y avait plusieurs associations de l'environnement, Les Amis de la Terre et Val-d'Oise Environnement, une association sur l'eau sur le p rim tre de l'agglom ration de Cergy et puis des habitantes et des habitants du territoire.

Sur le concentrat, je crois que nous n'avons pas grand-chose   rajouter   ce qui a  t  dit par le groupe...

[Interventions hors micro]

C'est ma voix qui n'est pas adapt e   ce genre d'exercice, je m'en excuse. Sur le concentrat, nous avons   peu pr s dit la m me chose que le groupe pr c dent. Il y a la question qui est pos e aussi, dans le domaine de l'environnement, sur le d bit de l'Oise : l'Oise n' tant pas aliment e par des lacs comme les autres fleuves, en quoi le projet prend en consid ration cette question du d bit ?

Sur les b n fices du projet, il est  vident que, au niveau de la qualit  de l'eau qui est servie et qui devrait permettre de ne pas acheter de l'eau en bouteille, il y a une am lioration tr s certainement de la qualit , mais on doit se poser la question : quels sont les engagements, parall m nt   ce traitement de l'eau qui concerne l'ensemble des politiques publiques et qui concerne donc bien  videmment les gestionnaires du SEDIF, sur la question de l'am lioration de la qualit  de l'eau de l'Oise ? Or, on am liore par des proc d s techniques, mais si l'on continue   aggraver la d gradation de la qualit  de la ressource en eau, aussi bien de l'eau des fleuves que de l'eau souterraine, l  se pose tout le probl me de la politique agricole. On est dans un d partement o  le taux d'agriculture bio, qui est quand m me une agriculture moins polluante... Je crois que soutenir que l'agriculture bio n'est pas moins polluante que l'agriculture conventionnelle est quand m me difficile. On fait payer les agriculteurs bio pour avoir la certification bio, alors que ce sont eux qui font des efforts. La certification bio devrait  tre contr l e, oui, mais ce devrait  tre un contr le et une certification gratuite pour les exploitants bio. Au niveau de la politique agricole, il y a des modifications   avoir et de l'observer r guli rement, sur des p riodes de 3   5 ans, l'am lioration de la qualit  de la ressource ; or, on compte sur la technique pour traiter toujours plus les pollutions qui s'aggravent.

Le temps  tant r duit, il y a quand m me une question qui est   poser. L , dans le d bat public, on nous pose « souhaitez-vous  tre impliqu  dans le projet ? » ; cette question ne peut s'adresser   des individus, mais il faut l' largir et la participation bien  videmment, mais elle ne peut pas  tre du citoyen au SEDIF. Il y a tout un niveau de participation et d'implication, en particulier au niveau des associations, et l  j'interpelle le SEDIF. Au niveau d mocratique, il y a le niveau des associations et je parle de France Nature Environnement  le-de-France. Aujourd'hui, j'ai appris qu'elle organise, dans le cadre du d bat public,   l'Acad mie du Climat, un d bat li    ce d bat public puisque l'on demande de prendre des initiatives ; ce n'est pas simplement au SEDIF qui a pris l'initiative de cette r union, mais on peut, en tant que citoyens collectifs, prendre des initiatives dans le cadre du d bat. Il y a invitation au SEDIF de participer   ce d bat et j'ai appris aujourd'hui que le SEDIF a r pondu n gativement   cette invitation. Donc, je demande au SEDIF de r pondre positivement   l'invitation qui est faite par FNE  le-de-France pour un d bat – je n'ai pas la date en t te, mais vous la connaissez – qui est pr vu   l'Acad mie du Climat   Paris. J'ai d  consommer largement le temps, merci. Excusez-moi pour ceux de la table que j'ai oubli s.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci bien. Le troisi me groupe ? C'est par l . On y va.

[Intervenant non identifi  2:30:01]

Dans notre groupe, nous  tions trois M rysiens, une personne d' pinay, une personne de Pontoise et une personne de Suez ; la ville de Suez, nouvelle ville du Val-d'Oise (*rires*).   la question sur l'environnement, « ce projet pose-t-il des questions aujourd'hui pour le futur ? », j'y suis un petit peu pour quelque chose, mais je reviens sur l'accompagnement des  nergies non renouvelables des usines ; par exemple, par des panneaux solaires ou des pompes   chaleur, ce qui serait une compensation pour la surconsommation d' lectricit  qu'elles vont induire.

La probl matique des polluants qui sont d plac s de l'amont   l'aval puisque l'on va rejeter plus de polluants apr s le traitement de l'usine que dans les usines pr c dentes. Donc, n'y a-t-il pas un risque de concentration des polluants ? Quelles actions pourrait-on envisager sur les autres organismes et les institutions telles que l'Agence de l'eau, le minist re de l'Environnement, le minist re de l'Agriculture ou l'Union europ enne ? Par exemple, pour

d bat public organis  par

éliminer les polluants agricoles et industriels ou pour développer l'agriculture biologique. Voilà, des questions un peu générales.

Après, sur les bénéfices du projet, « avez-vous des questions ? ». Alors, est-ce qu'une eau très pure pour des besoins ménagers basiques comme les WC ou le nettoyage ne va-t-elle pas être un gaspillage ? Ne faut-il pas un réseau d'eau non potable ?

Enfin, pour la ville de Méry-sur-Oise, n'est-il pas un bénéfice assez limité finalement de modifier l'usine de Méry, sachant qu'elle a déjà les membranes ? Pour les usagers servis par l'usine de Méry, est-ce un surcoût pertinent de traiter l'usine de Méry qui a déjà fait 80 % du travail ?

Les autres points d'interrogation et après j'ai terminé. Pourquoi la dureté de l'eau qui va être obtenue à 10 TH, alors que le standard est entre 12 et 18 ? Dernière question : est-il prévu un désembouage des réseaux suite à cette eau à dureté très faible qui risque d'engendrer un embouage des réseaux, au moins dans un premier temps ? Voilà, c'est terminé pour notre groupe. Je vous remercie.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Le quatrième, venez.

[Intervenant non identifié 2:33:06]

Bonsoir. À notre table, il y avait pas mal de personnes engagées, des élus dans la ville de Méry-sur-Oise, Saint-Ouen-l'Aumône, des observateurs de Suez (mais ne le répétez pas) et puis aussi des personnes qui travaillent dans une collectivité locale qui n'est pas très lointaine et puis de simples usagers, mais on est tous usagers concernant l'eau. Justement, l'usager a envie de s'impliquer. À la question « souhaitez-vous être impliqué dans le projet ? », je pourrais aller directement à un post-it qui dit « oui » ; cela paraît une évidence. Mais, de quelle façon on souhaiterait être engagé ? Bien sûr, comme l'a dit Bernard LOUP, les associations doivent être engagées, mais il faut aussi faire confiance aux simples citoyens. On a vu la réussite, au niveau des propositions, des conventions citoyennes avec des personnes qui sont tirées au sort et qui peuvent apporter vraiment de la fraîcheur dans les idées. Donc, c'est quelque chose qui nous paraît important et intéressant de creuser. Après, il faut aussi que cette convention éventuellement citoyenne ou en tout cas que ces associations soient écoutées un minimum ; il ne faut pas uniquement qu'elles aient un rôle consultatif, mais aussi à un moment un rôle délibératif.

Ce que l'on voudrait, j'espère que l'on aura la réponse rapidement, c'est quelle est la suite après cette réunion de ce soir. C'est un des points importants que l'on voulait soulever et après nous nous sommes penchés sur l'augmentation du prix de l'eau. Très vite, il y a eu un petit peu d'énerverment en disant « cessons de subventionner les pollueurs par des prélèvements sur les consommateurs ». Tout simplement, nous souhaitons la redéfinition du principe pollueur afin de faire porter l'augmentation sur ces pollueurs plutôt que sur l'usager. Je pense qu'il y a des idées aussi où il faut se saisir de ce projet dans lequel on parle quand même de plus de 800 millions d'euros pour s'interroger sur une tarification sociale auprès des usagers ; cela peut être notamment la gratuité des premiers mètres cubes d'eau puisque l'eau, on l'a bien vu, est un bien commun. Pourquoi ne pas faire du SEDIF les prémices d'une nouvelle régie publique de l'eau en Île-de-France ? Je ne suis pas sûr que ce soit une proposition qui soit retenue, mais en tout cas elle émane de notre groupe de travail.

Enfin, comme tout gros projet qui coûte cher, on le sait très bien, il y a des risques de dérapage du prix de l'investissement et au final c'est encore le consommateur final qui risque de payer l'augmentation et l'envolée des tarifs par rapport au budget initial. Je terminerais rapidement sur l'environnement pour dire que l'on se pose la question sur le type de consommation. D'où va venir l'énergie qui va être utilisée pour alimenter ces usines ? Est-ce que ce sera de l'énergie renouvelable ou pas ? Enfin, pour terminer, repenser l'économie de l'eau potable pour les usagers qui peut être différente selon les besoins ; par exemple, pour les collectivités qui n'ont peut-être pas besoin d'une eau aussi pure que l'usager. Cela peut être réfléchir enfin à un système de double canalisation pour un usage quotidien et un usage qui ne serait pas pour l'être humain. Voilà, merci.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci vraiment beaucoup. Le cinquième groupe et après il y aura le sixième et dernier groupe. S'il vous plaît.

M. Jean-Lou DESBARBIEUX

Bonsoir à tous, Jean-Lou DESBARBIEUX et je représente la table de là-bas. Déjà un avis unanime de la table, c'était la brièveté du temps de discussion ; cela nous a paru très court, on a jeté pas mal d'idées que l'on n'a pas du tout eu le temps de développer. Globalement, la table était représentée par des citoyens favorables au projet qui trouvaient qu'il y avait eu peu d'expressions favorables et des citoyens plutôt défavorables et plus ou moins engagés avec différents niveaux de technicité.

Il y a eu des questions qui sont venues sur la question de l'usage de l'eau, c'est-à-dire que la proportion d'usage d'eau potable est quand même faible par rapport à la quantité d'eau produite. Cela a amené des questions de savoir si l'on a besoin d'une solution centralisée comme celle de l'usine ou si l'on pourrait envisager plutôt une solution décentralisée. A été évoquée la question de différenciation des réseaux qui implique un coût important, mais on pourrait aussi se poser la question de la production de l'eau potable au point de consommation : quel coût, quelle solution ? Donc, sur les usages de l'eau, c'était un petit peu tout cela. Il y avait la question, qui est aussi apparue dans le débat général, de la pollution de cette eau. Intervenir à la source, mais quid des compétences d'un syndicat intercommunal pour cela ? On était limité, donc c'est aussi une chose à développer.

Sur l'évaluation du projet en lui-même, il y avait la question de la mise en balance d'éléments très quantitatifs comme le coût énergétique, le coût de réalisation de l'usine et de coûts, je dirais, beaucoup plus subjectifs comme l'économie réalisée par les ménages ; sur l'accroissement de la durée de vie des équipements électroménagers, c'est approximatif, c'est une estimation. Justement, sur cette quantification, la question des externalités négatives potentiellement, l'ensemble des externalités du projet qui pourraient être listées.

Une question encore sur la forme du débat, pour conclure. Le débat a été rapide et laissait peu de temps à l'expression de solutions alternatives et à l'évaluation de solutions alternatives. Dans un précédent débat, j'ai connu des cahiers d'acteur, mais là est-ce que les associations engagées plutôt de façon défavorable à ce projet, mais avec des idées de projets alternatifs, pourraient avoir le temps de l'exprimer sous forme écrite et que le sujet soit débattu durablement plutôt qu'un zapping de sujets comme dans la forme du débat aujourd'hui ? Voilà, je crois que j'ai à peu près tout dit.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La dernière table, le dernier sous-groupe, venez.

M. Patrick FAISSE [orthographe inconnue 2:40:24]

Bonsoir à tous et à toutes. Patrick FAISSE, j'habite Nerville-la-Forêt. À notre table, il y avait différentes personnalités et surtout pas mal de communes, donc finalement chacun représentait sa commune. Nous avons surtout travaillé, chemin faisant dans les discussions, sur un point ou deux points. Cela ne veut pas dire que les autres étaient inintéressants, mais je suis d'accord avec Jean-Loup parce qu'on habite le même village. Effectivement, cela manque de temps, mais on peut aussi peut-être imaginer une poursuite plus locale avec les différents intervenants, élus, Véolia, etc., pour affiner. Effectivement, ce projet n'a pas été remis en cause de façon frontale ; j'allais dire que finalement tout le monde autour de la table a vu la nécessité d'avoir de mieux en mieux de pédologie pour mettre à disposition des usagers de l'eau en attente. Effectivement, il a été indiqué que, pour ceux qui habitent Méry-sur-Oise et nous-mêmes qui habitons Nerville-la-Forêt, on a vu une différence entre une eau calcaire, une eau chlorée et une eau moins calcaire et moins chlorée. Nous, ce n'est pas par la pédologie, c'est que nous avons fait changer le point de captation. Le point de captation est une autre nappe phréatique et elle est beaucoup moins calcaire. Effectivement, cela se voit et cela entraîne également des économies et c'est quelque chose qui est important pour l'utilisateur.

On a également un questionnement : pourquoi ne pas intervenir en amont ? Cela a été émis par plusieurs autres intervenants, on ne va pas répéter. Effectivement, est venue à la table la discussion sur comment faire par rapport au plan [incompris 2:42:26] concernant les engrais, etc., donc intervenir en amont. Il faudrait peut-être également réfléchir à pouvoir donner un impact beaucoup plus important dans l'éducation, c'est-à-dire dans l'éducation transgénérationnelle, donc aux adultes, aux adolescents, aux enfants parce que l'eau est un bien commun et c'est un cycle complet ; elle n'est pas renouvelable et, si on la gâche, je rappelle quand même que l'eau disponible pour nous représente 0,5 % de l'eau totale présente dans notre planète Terre. Si l'on gâche ces 0,5 %, on ne pourra pas se servir du reste ; il faut se mettre cela bien en tête, d'où la nécessité de tous ces travaux.

Je pense qu'il n'y a pas qu'une seule solution. La solution des membranes, pourquoi pas ? J'ai eu l'occasion, en tant qu'enseignant, de visiter l'inauguration de Méry-sur-Oise il y a 25 ans et c'était effectivement quelque chose qui était très prometteur. Déjà, l'on s'interrogeait sur le fait de savoir si cela allait marcher ou pas ; 25 ans après, il faut bien reconnaître que cela marche et que c'est efficace.

Une interrogation sur les concentrats. Il est vrai que sur les concentrats j'ai moi-même du mal à comprendre parce que, finalement, on a l'impression qu'on enlève quelque chose que l'on remet ensuite. On m'a un peu expliqué que ce n'est pas tout à fait la même chose. Nous avons également parlé du coût de tout cela par rapport aux familles qui sont les plus modestes. Effectivement, si l'on a un matériel, machine à laver, etc., OK. Mais, pour ceux qui ont du mal et qui n'ont pas de machine à laver faute de moyens, etc., comment les inclure dans cette recherche ? C'est une question qui a été importante. Je pense que l'on a fait le tour, je vous remercie de votre patience et de m'avoir écouté.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous ferons des comptes-rendus de cette soirée et tous les Post-its, tout ce qui a été discuté et échangé dans chaque table sera repris dans le compte-rendu officiel qui sera sur le site internet. Donc, cela va alimenter la discussion, cela va alimenter le compte-rendu final du débat public et toutes les questions que nous allons poser au SEDIF.

Mme Nathalie DURAND, Commission particulière du débat public

Juste une petite minute d'attention, le débat se poursuit. Comme cela a été indiqué, vous pouvez contribuer avec des cahiers d'acteur, notamment si vous êtes une organisation ; faire des contributions et également – certains d'entre vous en ont parlé – organiser des débats autoportés. Vous pouvez le faire en tout petit groupe ou en groupe plus conséquent. Et puis, également, nous retrouver très prochainement, dimanche, à Neuilly-sur-Marne pour le débat mobile au parc de la Haute-Île. La réunion de proximité qui aura lieu mercredi prochain à Neuilly-sur-Marne et puis ensuite s'en suivront, au mois de juin, des ateliers citoyens et tous les week-ends nous sommes sur différents lieux en débat mobile. Donc, n'hésitez pas à aller regarder sur notre calendrier et vous verrez que le débat se poursuit, et cela jusqu'au 20 juillet. Un immense merci à tous et à toutes pour votre participation et puis nous vous attendons pour la suite du débat.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, bonne soirée.